

MICEM/8/2005

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mme Ndioro Ndiaye

à la Quatre-vingt-dixième session du Conseil

29 novembre – 2 décembre 2005

Genève

QUATRE-VINGT-DIXIEME SESSION DU CONSEIL

29 novembre-2 décembre 2005
Genève

MICEM/8/2005
Page 1

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Distingués délégués,

1. Je me réjouis d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de ce Conseil dont le thème revêt une importance capitale et occupe une place essentielle dans la bonne conduite de notre travail.
2. Permettez-moi, Monsieur le Président de vous féliciter, vous et les membres de votre bureau pour votre élection à la tête de notre conseil.
3. Je voudrais dire toute notre appréciation au Président sortant, Monsieur l'Ambassadeur de Alba et à son bureau pour toute l'attention qu'il a porté à notre travail au cours de l'année écoulée. Les réflexions qu'il a entamées serviront, je n'en doute pas, à mieux appréhender les mutations nécessaires dans la gestion de notre organisation.
4. Je voudrais également saluer toutes les délégations qui ont fait le déplacement ce jour et souhaiter la bienvenue à tous nos nouveaux Etats Membres ainsi qu'à notre nouvel observateur. En vous recevant, les Etats Membres confirment leur volonté d'ouverture et d'universalité.

Monsieur le Président,

5. La première année de mon second mandat a été marquée par la consolidation du processus budgétaire que nous avons entamé depuis trois ans. Je dois dire que cet exercice, bien que difficile, a permis une meilleure compréhension entre nous et il a aussi marqué notre volonté de transparence vis-à-vis de tous nos Etats, donateurs et bénéficiaires compris.
6. Malgré votre confirmation de la croissance nominale zéro, je voudrais plaider ici encore, en faveur d'un réexamen favorable de cette question pour que l'adoption d'une croissance réelle zéro puisse nous permettre de répondre correctement et efficacement à vos requêtes.

Mesdames et Messieurs,

7. L'année 2005 nous a permis de faire progresser notre agenda pour la mise en évidence des liens qui existent entre la migration et le développement.
8. En effet, quel que soit le domaine de développement choisi : la santé, l'éducation, le secteur privé, pour ne citer que ceux là, notre souci depuis six ans maintenant a été de rendre évident, la ou les valeurs ajoutées que les forces positives de la migration étaient capables de

créer dans les politiques de développement des pays développés comme ceux en voie de développement.

9. Des progrès notables ont été enregistrés dans le secteur de la santé, par l'utilisation des personnels de santé de la diaspora pour renforcer les capacités techniques et les ressources humaines des systèmes de santé des pays d'origine (ex: MIDA entre l'Europe et l'Afrique et entre l'Amérique Latine et les Caraïbes et l'Amérique du Nord).

10. La même logique a prévalu, dans le secteur de l'éducation où les réseaux universitaires de la diaspora commencent à intervenir dans leurs domaines de compétences pour élever les niveaux de performance des systèmes éducatifs des pays sources de migration (ex. : entre l'Europe et l'Afrique).

11. Le secteur privé, n'est pas en reste, en particulier dans le domaine de la bonne gouvernance économique, des investissements en joint-venture en utilisant les fonds transférés par les migrants. (ex en Asie et en Amérique Centrale).

12. Les résultats de cette démarche nous ont conduits tout naturellement à proposer à nos Etats Membres d'intégrer la migration dans leurs programmes et politiques de développement.

13. Des indicateurs sur la migration sont à l'étude et permettront à terme, d'évaluer l'impact qu'un tel exercice peut avoir sur les différentes politiques mises en œuvre dans les pays en voie de développement.

14. Une grande campagne de sensibilisation est aussi en cours auprès des Chefs d'Etats et de Gouvernements, ainsi que des décideurs politiques et partenaires au développement afin d'attirer leur attention sur l'importance d'introduire la migration dans leurs stratégies respectives de développement, en particulier dans leurs DRSP et les ODM.

15. Notre prochaine étape explorera la possibilité de développer un modèle d'analyse systémique qui intègre les forces vives de la migration dans les programmes de développement de certains pays qui souhaitent améliorer leurs performances dans les domaines de la santé, de l'éducation, du secteur privé entre 2005 et 2010, date de la prochaine évaluation des DRSP et des ODM.

16. Dans la même recherche de l'inclusion de la migration dans les ordres du jour internationaux à l'intérieur et en dehors du système des Nations Unies, des efforts spéciaux ont été faits cette année pour souligner les effets de la migration sur le développement dans divers forum, particulièrement avec Les Petits Etats Insulaires en Développement suite aux conséquences du Tsunami, qui a mené au renforcement de nos relations avec les pays des **Caraïbes/CARICOM**.

17. Ce type de coopération nous a aussi permis de diffuser et de partager les informations pertinentes pour une meilleure gestion des migrations au cours des processus régionaux auxquels nous assistons régulièrement. A ce titre, j'aimerais saluer les performances réalisées par les pays membres du processus de Puebla et du MDSA, qui influencent si positivement ce qui se passe dans le MIDWA.

18. Nous avons pareillement renforcé notre coopération avec les **Pays ACP** et nous sommes en phase de préparation d'un plan d'action dans le contexte de la révision des Accords de Cotonou. Cela nous paraît important dans le contexte des négociations entre l'Europe, l'Afrique et les Caraïbes, surtout en ce qui concernent les dispositions des articles 13, 79 et 80 mais également dans le cadre des négociations en cours au sein de la troïka : Afrique–Sub-Sahara, Méditerranée, Europe. Des cadres stratégiques sont soit en cours d'adoption soit en cours d'exécution.

19. Une de nos préoccupations majeures dans ces cadres de coopération, est la possibilité de créer un véritable partenariat entre pays source de migrants et pays d'accueil, pour que les pays appréhendent les problèmes de migration avec le maximum de chance de compréhension réciproque. Or, vous conviendrez avec moi que ces conditions ne peuvent exister que si l'on renforce les capacités des pays d'origine afin de les munir au mieux d'outils indispensables à une meilleure gestion de leurs phénomènes migratoires. C'est pour cela que nous insistons sur la formation dans tous les domaines qui nous préoccupent. Enfin, l'année qui vient de s'écouler a été très riche en partenariat avec des institutions issues de la société civile et de la diaspora, tel qu'**IntEnt, Africa Recruit, ENDA, Avenir Nepad**. Par ces rapprochements, nous espérons élargir et consolider notre action en faveur de l'intégration des diasporas dans leur pays d'accueil, mais également renforcer leur contribution au développement socio-économique de leur pays d'origine.

20. Ce compte-rendu ne saurait être complet si je ne mentionnais, non sans fierté, nos activités dans le domaine du Genre :

21. Ce secteur s'est développé de manière impressionnante ces dernières années grâce à une équipe dynamique et performante qui produit régulièrement réunions, ateliers, documents écrits, vidéos, dans les différents secteurs de notre travail : migration-genre et développement, genre et traite, genre et sida etc.

22. Notre dernière intervention internationale a été sur genre–migration et les objectifs du millénaire dont les conclusions seront portées au prochain dialogue de haut niveau des Nations Unies en 2006 par l'ASG des Nations Unies en charge du Genre, Mme Rachel Mayanja.

23. Pour l'année 2006, je continuerais à participer à une meilleure visibilité de l'OIM dans les fora internationaux. La préparation du prochain dialogue de haut niveau des Nations Unies occupera ainsi une partie non négligeable de mes activités par la préparation et la sensibilisation des Etats. Ce processus est déjà amorcé au sein de l'Union Africaine et au sein de la Francophonie au cours du prochain sommet France-Afrique les 3 et 4 décembre 2005, mais également lors de ma récente rencontre avec les Ambassadeurs du GRULAC ici à Genève.

24. Deux axes principaux se dégagent ainsi de mes actions pour l'année 2006 :

- **La coopération internationale et les activités multilatérales:** nous préparons, en partenariat avec le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les Pays Enclavés et les Pays les Moins Avancés et le Gouvernement Béninois l'organisation d'une Conférence Ministérielle à Cotonou en février 2006 sur le thème des transferts des fonds des migrants. Ce sera l'occasion d'étudier et de rechercher avec les Ministres des Finances présents, mais aussi les migrants eux mêmes, les voies et moyens pour faire bénéficier les pays d'origine de ces migrants des ressources financières transférées. L'échange d'expérience avec d'autres pays ne faisant pas partie de cette catégorie y sera vivement

encouragé. Au delà de la controverse sur l'aide publique au développement, il sera intéressant d'écouter les responsables du financement de ces pays sur une question aussi actuelle.

Nous poursuivrons la coopération amorcée avec les structures internationales dans le système des Nations Unies bien sur, mais également en dehors, en particulier avec l'Agence universitaire de la Francophonie et son homologue du Commonwealth pour faire avancer notre programme de mobilité des compétences de la diaspora.

- **La coopération technique au niveau national:** nous continuerons notre recherche de renforcement des capacités de nos Etats Membres pour une meilleure gestion des migrations, dans les domaines susceptibles d'intéresser nos bailleurs de fonds; Nous progresserons dans la mise en place des indicateurs sur Migration et Développement et dans la modélisation de l'intégration de la migration dans les DSRP. Ce dernier point est certes difficile et sera long à exécuter, et laisse plus d'un collègue perplexe pour ne pas dire dubitatif, mais je reste convaincue que c'est là un des axes futurs de Migration et Développement.

Mesdames et Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Distingués délégués,

25. J'aimerais terminer par un chantier ouvert depuis bien longtemps mais qui me semble, à beaucoup d'égards digne de retenir notre attention. Il s'agit de notre document de stratégie. L'OIM a énormément évolué, de par le nombre et la qualité de ses Etats Membres d'une part, mais également de par la complexité des prestations demandées par ces mêmes Etats, dans un environnement en grande mutation.

26. Il me semble que des textes et des orientations consensuelles claires, plus adaptées à notre époque, aideraient notre administration à gérer l'OIM avec plus de justice, d'égalité et de transparence.

27. Je vous souhaite un agréable moment parmi nous, ainsi que des échanges fructueux et enrichissants.

Je vous remercie.